



PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

NIORT, le 29 janvier 2020

Communiqué de presse

Commission départementale d'aménagement commercial

Réunie le mardi 28 janvier 2020, la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) a rendu les avis suivants :

- **Avis favorable** à la demande d'autorisation d'exploitation commerciale déposée par la SCI SALMA pour l'extension de 690 m² de la surface de vente d'un ensemble commercial de 13 660 m², par extension d'un magasin Intersport de 1229 m², situé 9 rue Léonard de Vinci à PARTHENAY ;
- **Avis favorable** à la demande d'autorisation d'exploitation commerciale déposée par la SCI JP2M3B pour la création d'un ensemble commercial d'une surface de vente de 2 103 m², composé de 3 cellules (Gémo : 1 238 m², cellule dédiée au secteur 2 : 515 m², V&B : 350 m²), situé rue de la Pièce du Chêne à AZAY LE BRULE ;
- **Avis favorable** à la demande d'autorisation d'exploitation commerciale déposée par la SA L'immobilière Européenne des Mousquetaires pour l'extension de 867 m² de la surface de vente d'un ensemble commercial de 6988 m², par création de 2 cellules du secteur 2 (442 m² et 425 m²), situé 41 avenue de Blossac à SAINT MAIXENT L'ECOLE.

Les avis émis par la CDAC sont publiés au recueil des actes administratifs (RAA) de la préfecture des Deux-Sèvres.

Contact : Pôle communication interministérielle de la préfecture
(05.49.08.68.17 ou 68.02)
pref-communication@deux-sevres.gouv.fr
www.deux-sevres.gouv.fr
<https://twitter.com/prefet79>
<https://www.facebook.com/prefet.deux.sevres/>